



**Le mot de Madame
le Bâtonnier Paule
THINES
et Madame le Vice-
Bâtonnier Sendegül ARAS**

Chères Consœurs,
Chers Confrères,

Notre mandat s'achève.

Il est temps pour le Bâtonnier de raccrocher sa robe définitivement et pour le Vice-Bâtonnier de retourner dans les prétoires.

Toutes les deux nous aimerions vous remercier, toutes et tous, de nous avoir permis de vivre cette aventure dans laquelle nous avons mis toute notre âme et quelques nuits blanches.

Et nous retiendrons que : « *La vie est un écho ; ce que tu envoies revient, ce que tu sèmes, tu récoltes, ce que tu donnes, tu obtiens et ce que tu vois dans les autres, existe en toi.* » Zig Ziglar.

Bonnes fêtes à tous.

Paule THINES,
Bâtonnier

Sendegül ARAS,
Vice-Bâtonnier

**Instruction conventionnelle simplifiée
devant le Tribunal Judiciaire de Strasbourg**

L'instruction conventionnelle simplifiée sera mise en place au Tribunal judiciaire de Strasbourg à compter de **janvier 2026**, en application du décret du 18 juillet 2025. Elle devient le principe de mise en état, avec un traitement prioritaire des dossiers, la mise en état judiciaire demeurant l'exception.

Dès le **6 janvier 2026**, la première chambre civile invitera les avocats à y recourir via le RPVA, avant un déploiement progressif dans les autres chambres. Des modèles de conventions, des outils RPVA dédiés et des actions de formation accompagneront les confrères dans ce nouveau dispositif.

Modèle de convention

Exercice illégal de la profession d'avocat "RECOURS INDEMN"

Suite à une demande validée par le Conseil de l'Ordre, nous vous invitons à nous faire part de vos expériences et retours concernant la société **RECOURS INDEMN**, qui exercerait illégalement la profession d'avocat.

Merci de bien vouloir adresser vos retours à l'adresse suivante :
deontologie@ordre-avocats-strasbourg.fr

RAPPEL Maniements de fonds et CARPA

e-MDF : une nouvelle ère dès janvier 2026

À compter de janvier 2026, la CARPA de Strasbourg déploiera e-MDF, un logiciel en ligne destiné à moderniser et sécuriser la gestion des maniements de fonds :

- dématérialisation complète des procédures (fin du papier),
- accès sécurisé aux RIB via le portail,
- bascule intégrale des dossiers anciens et en cours,
- accompagnement assuré par la CARPA (tutoriels, assistance).

Clé RPVA obligatoire pour accéder à e-MDF : les confrères concernés sont invités à la commander sans délai auprès du CNB.

Communiqué

Contrôle des sacs au marché de Noël

Décision du Tribunal Administratif de Strasbourg

Attention tentative de phishing par de "faux notaires"

Le Barreau de Strasbourg vous met en garde contre une tentative de fraude avec de faux notaires.

-----Message d'origine-----

De : Notaires de France <lesnotaires@noreply.fr> Envoyé : lundi 15 décembre 2025 12:12 À : sf@fischer-avocat.fr Objet : Object: devis + facture

Notaires de France

Service de transfert de fichiers

Bonjour Mr & Mme,

Vous avez reçu un nouveau fichier via Notaires de France.

Fichier : Document-important.pdf

Expéditeur : *****@*****.com

Taille : 2.4 Mo

Cliquez sur le bouton ci-dessous pour télécharger le fichier (facture, devis, ou autre document important).

TÉLÉCHARGER VOTRE FICHIER <<https://sites.google.com/view/clicla/accueil>>

Ne partagez pas ce lien avec des tiers.

Ce message est généré automatiquement. Merci de ne pas y répondre.

Mesures de vigilance :

- Ne répondez jamais à un courriel suspect, même signé d'un nom connu.
- Vérifiez toujours l'adresse de l'expéditeur.
- N'ouvrez pas les pièces jointes et ne cliquez sur aucun lien douteux.

Rappel

À l'occasion des élections municipales des **15 et 22 mars 2026**, cinq avocats titulaires et cinq suppléants par tour sont recherchés pour participer aux commissions de contrôle des opérations de vote dans les communes de **Strasbourg, Schiltigheim, Lingolsheim, Illkirch-Graffenstaden et Haguenau**.

Les avocats désignés devront être joignables les jours de scrutin et pourront être amenés à se déplacer dans les bureaux de vote concernés. Une **indemnité forfaitaire** est prévue. Les confrères intéressés sont invités à s'inscrire **avant le 31 décembre 2025** via le lien ci-dessous.

Lien inscription

Horaires exceptionnels

Pour rappel, la Maison de l'Avocat sera exceptionnellement fermée à **12h** le **24/12/2025** ainsi que le **31/12/2025**.

Formations

Formation obligatoire pour l'inscription à la nouvelle permanence inclusive **29/01/2026**

Formation obligatoire pour l'inscription à la nouvelle permanence inclusive

Cette formation initiale se compose de deux ateliers :

- un premier atelier consacré à l'accueil inclusif
- un second atelier portant sur le droit de la compensation

La durée totale de la formation est de 6 heures. Elle sera validée au titre de la formation continue et permettra l'accès à la nouvelle permanence inclusive indemnisée, organisée une fois par mois à la Maison de la Justice et du Droit à destination des justiciables en situation de handicap

Merci de vous inscrire via le lien ci-dessous.

[Lien d'inscription](#)

Université de Strasbourg **Colloque 23 01 2026**

Femmes et patrimoine en droit comparé. La Convention d'Istanbul, outil de lutte contre les inégalités

L'inscription est gratuite mais obligatoire

[Lien d'inscription](#)

Université de Strasbourg **Conférence-débat** **22 01 2026**

Faut-il changer de régime matrimonial légal ?

[Lien d'inscription](#)

Université de Strasbourg **Soirée d'actualité** **22 01 2026**

La réforme de la définition des agressions sexuelles par la loi du 6 novembre 2025

[Lien d'inscription](#)

**Colloque Ordre des Avocats de
Lille
07 01 2026**

Liberté d'expression

[Lien d'inscription](#)

Podcast

Quid Juris du Club des juristes /
05 12 2025

Voile pour les mineures : que dit
le droit ?

[Lien de diffusion](#)

**Retrouvez toutes nos formations
ici, sur le site du Barreau de
Strasbourg** →

[Formations](#)

Espace syndicats

*L'ACE Alsace vous souhaite de belles
fêtes de fin d'année et vous donne
rendez-vous en 2026 pour une année
riche en évènements, en formations et
en rencontres professionnelles*



Retour en images

Retour en images sur la Fête de Noël du
Barreau de Strasbourg ! 🎅 ✨





**Ordre des Avocats
de Strasbourg**

3 rue du Général Frère
67000 Strasbourg

[Se désinscrire](#)

Bastien PADOVAN
Chargé de communication
[communication@ordre-
avocats-strasbourg.fr](mailto:communication@ordre-avocats-strasbourg.fr)

